

**PROCES-VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**

**Séance du 11 juin 2018 à 18 H. 30  
Convoquée le 4 juin 2018  
Sous la présidence de Monsieur Philippe WAGNER, Maire.**

Conseillers Municipaux

Elus 14  
Présents 13

Membres présents

M. WEINBERG J. Adjoint  
Mme JACOBY AM. Adjointe  
M. AQUILINA D. Adjoint  
M. SCHWIRTZ Ch. Adjoint  
Mme BRUNOT MA.  
M. CHERY M.  
M. DROUILLEAUX Ph.  
M. JACQUES D.  
Mme LE BRETON A.  
M. PELTRE A  
Mme SCHONG E.

**Absente excusée :**

Mme BASSO Marie qui donne procuration à M WAGNER Philippe

**Secrétaire de Séance :** M. CHERY Marc a été élu secrétaire de séance.

Le Maire, Président de l'Assemblée, ouvre la séance et fait adopter le procès-verbal de la réunion du 26 mars 2018.

**TRAVAUX A L'ECOLE DU PARC**

M. le Maire informe l'assemblée que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 5 juin pour examiner les propositions des différentes entreprises.

Puis, il passe la parole à M. AQUILINA lequel communique les offres H.T. des différentes entreprises :

**LOT 1 : MENUISERIES EXTERIEURES PVC ALU**

Sté JOFFROY : 98 272.00 € HT  
Sté NORBA : 108 287.00 € HT

## **LOT 2 : PLATRERIE DOUBLAGE**

Sté PLATRERIE MOSELLANE : 35 024.62 € HT

Sté NESPOLA : 36 418.80 € HT

Sté BATI CONCEPT : 37 302.50 € HT

Sté LAUER : 45 394.44 € HT

## **LOT 3 : MENUISERIE INTERIEURE**

Sté MENUISERIE DE L'EST : 7 412.25 € HT

## **LOT 4 : PEINTURE**

Sté GENERATION PEINTURE : 9 730.34 € HT

Sté APIB : 10 466.96 € HT

Sté FRANCE PEINTURE : 15 491.03 € HT

## **LOT N° 5 : CHAUFFAGE**

Sté SGC WEBER : 25 483.90 € HT

Sté LORRY DEP : 33 838.17 € HT

## **LOT N° 6 : CLOTURES**

Sté A. KEIP : 30 338.06 € HT

Sté DHR : 30 282.76 € HT

Sté SPORT ENVIRONNEMENT : 40 856.16 € HT

Après examen des offres par le bureau d'étude, la commission propose de retenir les entreprises suivantes les « mieux disantes », respectant surtout le planning de programmation des travaux :

Lot N° 1 : STE JOFFROY pour 98 272.00 € HT

Lot N° 2 : STE BATI CONCEPT pour 37 302.50 € HT

Lot N° 3 : STE MENUISERIE DE L'EST pour 7 412.25 € HT

Lot N° 4 : STE GENERATION PEINTURE pour 9 730.34 € HT

Lot N° 5 : STE S.G.C. WEBER pour 25 483.90 € HT

Lot N° 6 : STE DHR pour 30 282.76 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Retient la proposition de la commission d'appel d'offres.
- Autorise le Maire à signer les différents marchés et avenants éventuels à intervenir.

Il rappelle que les travaux se dérouleront pendant les mois de juillet et août 2018.

## **CENTRE D'ACCUEIL ET DE LOISIRS « LE DAUPHIN » TARIFS 2018/2019**

M. WEINBERG informe les membres de l'Assemblée qu'il est proposé, de maintenir, pour l'année 2018/2019, les tarifs appliqués 2017/2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Compte tenu du coût du repas, maintient les tarifs 2017/2018 pour l'année scolaire 2018/2019, comme suit :

### **PERISCOLAIRE**

Tarifs	1 Enfant				2 Enfants et plus			
	Matin	Midi	Après-midi	Soir	Matin	Midi	Après-midi	Soir
Inférieur à 500	1,45 €	6,70 €	2,90 €	0,76 €	1,25 €	6,60 €	2,45 €	0,65 €
Compris entre 500 et 1000	1,60 €	7,20 €	3,20 €	0,80 €	1,35 €	6,90 €	2,65 €	0,70 €
Supérieur à 1000 hors CAF	1,85 €	7,70 €	3,70 €	0,95 €	1,55 €	7,40 €	3,06 €	0,80 €

### **MERCREDIS EDUCATIFS**

Horaires	Début	Fin
Après-midi	14H00	18H00

Tarifs		
Quotient familial	Par mercredi	Par sortie
Inférieur 500	4,60 €	8,60 €
Compris entre 500 et 1000	4,90 €	8,85 €
Supérieur à 1000 hors CAF	5,40 €	9,35 €

**CENTRES AERES**  
Printemps, été, Toussaint

Horaires	Début	Fin
Journée	7 H. 45	18 H.

Tarifs	Printemps Toussaint		Printemps Eté Toussaint	
	Forfait 2 jours	Forfait 3 jours	Par semaine de 4 jours	Par semaine de 5 jours
Inférieur 500	29,80 €	44,70 €	57,50 €	71,25 €
Compris entre 500 et 1000	31,90 €	47,85 €	59,50 €	74,25 €
Supérieur à 1000 hors CAF	33,90 €	50,85 €	63,60 €	79,25 €

**CLUB ADOS**

Horaires	Début	Fin
Vendredi soir	19H30	21H30

Tarifs	Par mois
Quotient familial	
Inférieur 500	9,20 €
Compris entre 500 et 1000	10,25 €
Supérieur à 1000 hors CAF	11,25 €

## DIVERS

### Carte de Bus

M. WEINBERG fait part du nouveau dispositif de demandes de titre de transport scolaire qui sera mis en place pour les élèves domiciliés en Moselle.

Un système d'inscription en ligne va se substituer aux formulaires papier, avec paiement en ligne.

Depuis, plusieurs années la commune prend en charge les cartes de bus pour les jeunes jusqu'à 16 ans.

Aussi, il propose que la commune rembourse, aux familles sur présentation de la carte nouvellement attribuée et accompagnée d'un RIB, les frais de transport dans la limite du montant du coût du transport Hauconcourt/Maizières les Metz et ce pour les élèves scolarisés jusqu'en 3<sup>ème</sup>.



Une date limite pour la demande de remboursement doit être fixée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Accepte la proposition de M. WEINBERG
- Fixe au 30 novembre la date limite de remboursement.

A noter que la carte de transport sera adressée directement au bénéficiaire par voie postale.

## **INFORMATIONS**

### ***ASH***

M. SCHWIRTZ fait savoir que l'assemblée générale a eu lieu le 9 juin dernier.

Le bilan de cette association est très positif.

### ***Fête de la Convivialité***

Dimanche 10 juin a eu lieu la fête de la convivialité à laquelle a participé une centaine de personnes.

M. SCHWIRTZ remercie les membres du conseil et du Comité des Fêtes pour l'aide apportée à cette organisation.

### ***Remerciements***

M. SCHWIRTZ fait part des remerciements émanant des Restos du Cœur et de la Pédiatrie enchantée pour l'octroi des subventions 2018.

### ***Dictionnaires***

Mme JACOBY fait savoir que la remise des dictionnaires aux enfants scolarisés en dernière année de maternelle aura lieu le jeudi 28 juin.

Et que pour les enfants entrant en 6<sup>ème</sup> cette manifestation aura lieu le vendredi 29 juin à 18 H. à l'Ecole du Parc.

### ***Alerte SMS***

Mme JACOBY fait savoir que 51 sociétés et 169 particuliers se sont inscrits à ce service.

## ***Conseil Départemental***

Des travaux de réfection d'enrobés du giratoire du Leclerc à celui du Leroy Merlin sont prévus de nuit les 11, 12 et 13 juin.

## ***Inscriptions sur les listes électorales***

A partir de janvier 2019 les électeurs pourront s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédant chaque scrutin.

## ***Divagation de chien***

Un courrier a été adressé aux propriétaires d'un chien, domiciliés 4 rue des jardins, pour rappeler que les chiens doivent être tenus en laisse et non laissés en liberté dans les rues du village.

## ***Nouvelle Enseigne***

Un Restaurant Italien « 1000 Volts » va ouvrir ses portes à la place du Restaurant « Au Palais d'Or ».

## ***Sangliers***

Deux sangliers d'environ 70 kg ont été tués derrière le Novotel par l'adjudicataire de la chasse.

## ***Permis de construire***

Le permis de construire des 7 maisons à l'entrée de la Grand rue a été accepté.

## ***Gens du Voyage***

Les gens du voyage tournent actuellement sur le secteur afin de trouver des emplacements pour stationner.

Bonnes Vacances à toutes et à tous !

Séance Levée à 19 H. 45